

Compte rendu du conseil d'école du 13 novembre 2014

Présents : Mme VERRIER, Mme MOREAU, Mme HARDY, M. BEAUVAIS, M. DUBOST, parents d'élèves – M. GREARD, élu référent d'Argentan Intercom – M. CARPENTIER, vice-président d'Argentan Intercom – M. REY, D.D.E.N. – Mme DOZIAS, Mme GERMAIN, Mme BOUTRY, Mme LERMIER, M. THIEUW, enseignants.

Excusés : M. VOISIN, I.E.N. – Mme GROSSET, Argentan Intercom.

1. Bilan de la rentrée

Effectifs :

L'école compte actuellement 116 élèves répartis de la façon suivante :

<u>Niveaux</u>	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
	1	17	11	20	19	12	12	10	14	116

<u>Classes</u>	TPS-PS-MS	MS-GS	CP	CE1-CE2	CM1-CM2
	Mme GERMAIN	Mme LERMIER	M. THIEUW	Mme BOUTRY	Mme DOZIAS
	24 élèves	25 élèves	19 élèves	24 élèves	24 élèves

Personnel

Mme DE VYLDER a été remplacée par Mme BOUTRY. Le temps de décharge de direction est assuré par Mme LECOEUR, le lundi et un mercredi sur 4. Dans la classe de Mme LERMIER, Mme JOSSON assure le rôle d'ATSEM.

Le service au restaurant scolaire est assuré par Mme JALLU (en cuisine) ainsi que Mme LBOUGRE, Mme JOSSON et M. COUILLARD (en salle). C'est Mme LBOUGRE et Mme JOSSON qui s'occupent de la garderie.

Le ménage à l'école est fait par Mme LBOUGRE et Mme GARCIA.

Elections

Elles ont eu lieu le 10 octobre. L'association a eu du mal à établir une liste de candidats et il n'y a qu'une seule suppléante. La participation au scrutin a été de 32%.

Les représentants des parents d'élèves sont :

<i>Titulaires</i>	Samuel DUBOST, Pascal BEAUVAIS, Caroline VERRIER, Jessika HARDY, Julie MOREAU
<i>Suppléante</i>	Sandrine DESVAGES

Temps d'Activités Périscolaires

Les T.A.P. se sont mis en place dès la rentrée. M. COUILLARD est animateur référent pour l'école de Sarceaux et les ateliers sont encadrés par plusieurs animatrices ainsi que des intervenants de l'EXR le mardi.

Un premier comité de suivi s'est réuni le 13 octobre pour faire le point sur l'organisation. Il en ressort que cela se passe plutôt bien. Les enfants sont satisfaits des activités qui leur sont proposées. Les créneaux de 30 mn sont un peu courts. L'organisation du Temps Scolaire pourrait être revue pour la rentrée 2015. Les parents regrettent principalement un manque d'information sur les activités proposées et choisies par leurs enfants. Argentan Intercom adressera prochainement un courrier aux familles au sujet des activités et des animateurs. M. CARPENTIER précise qu'un transport durant les T.A.P. peut éventuellement bénéficier d'un financement.

2. Projets pour l'année

Saison culturelle

Tous les élèves de l'école sont inscrits à la saison culturelle d'Argentan et se rendront deux fois au cours de l'année au Quai des Arts pour voir les spectacles suivants :

Jeudi 15 janvier 2015 à 14h30	Extrémités	CM
Jeudi 22 janvier 2015 à 14h30	Manifeste	Maternelle
Jeudi 12 mars 2015 à 14h30	Panique au bois béton	CP-CE
Lundi 30 mars 2015 à 14h30	Monsieur M	CP-CE
Jeudi 9 avril 2015 à 14h30	Nao Nao	Maternelle
Jeudi 21 mai 2015 à 14h30	Le voyage de M. Monteverdi	CM

Ils ont également assisté à la projection d'un film au mois d'octobre :

- Maternelle : La sorcière dans les airs
- CP-CE : Les fantastiques livres volants de M. Lessmore
- CM : L'enfant lion

Les cartes d'abonnés seront très bientôt distribuées et elles permettront de bénéficier d'une réduction pour les autres spectacles de la saison culturelle et au cinéma d'Argentan.

L'abonnement, d'un coût de 12 euros, est pris en charge par l'association des copains et copines de l'école.

Natation

Les élèves de la classe de CM1-CM2 se rendent au centre aquatique d'Argentan, chaque lundi après-midi, depuis le 8 septembre et leur cycle natation se terminera le 1^{er} décembre. A partir du 12 décembre, les élèves de CP et CE prendront leur suite, jusqu'au 20 mars. Il est rappelé que cette activité fait partie des programmes de l'école primaire et qu'elle est donc obligatoire.

Il est à noter que, cette année, les élèves de Grande Section ne participeront pas à cette activité, suite au redécoupage de la communauté de communes (plus d'écoles) ainsi que les nouveaux horaires des écoles.

Médiathèque

Tous les élèves ont pu bénéficier par l'intermédiaire de leur classe d'un abonnement à la médiathèque d'Argentan. Pour 1 euro, ils peuvent emprunter 2 livres et un CD audio pour une durée de 4 semaines. Ils se sont rendus à la médiathèque une première fois avec leur classe pour recevoir leur carte et faire leur premier emprunt de documents. C'est maintenant aux parents d'assurer le changement régulier des livres. En fonction des projets de classe et des expositions présentées à la médiathèque, d'autres visites seront peut-être organisées.

Projets pédagogiques

Pour le moment, les projets pouvant conduire à une sortie en cours d'année sont au stade de la réflexion. Ils dépendront notamment des possibilités de financement. M. CARPENTIER précise qu'une demande de subvention pourra être déposée pour les projets pédagogiques. La commission se réunira en décembre pour définir les critères d'attribution.

Dates à retenir

- Carnaval : initialement prévu le vendredi 27 février, il risque de devoir être déplacé car les CP-CE se rendent à la piscine ce jour-là
- Loto : samedi 21 mars à la salle de Fontenai sur Orne
- Fête de l'école : samedi 27 juin

L'association des copains et copines de l'école a versé à la coopérative scolaire une subvention de 2350 euros afin de permettre l'inscription des élèves à la saison culturelle, l'adhésion à l'OCCE (coopérative scolaire), le transport au cinéma et la médiathèque, ainsi que des abonnements pour les classes.

Les enseignants remercient les membres de l'association pour le temps et l'énergie qu'ils consacrent à l'école.

3. Règlement intérieur

Un nouveau règlement type départemental est en cours de préparation. En attendant sa publication, un avenant est annexé au règlement actuel en ce qui concerne les horaires de l'école ainsi que des A.P.C. comme suit :

AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE DE SARCEAUX					
Horaires d'enseignement					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
matin	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
après-midi	13h30 – 16h00	13h30 – 15h00		13h30 – 16h00	13h30 – 16h00

Une heure d'Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.) est proposée aux élèves chaque semaine, à raison de 30 minutes le lundi et le jeudi de 16h00 à 16h30, après accord des parents.

Le nouveau règlement devrait être présenté lors du deuxième conseil d'école, prévu le 5 mars.

A noter que les élèves de petite section qui mangent au restaurant scolaire sont pris en charge dès 13h00 par Mme DEFARGES pour faire la sieste.

4. Travaux et investissements

Travaux réalisés

- En juillet et août : Curage et nettoyage des réseaux par entreprise
- En septembre : Nettoyage cour d'école, réparation fenêtre tisanerie, entretien WC, vérification des chaises, pose anti-pince doigts, mobilier neuf pour la garderie, réalisation d'un parking bitumé (commune de Sarceaux)
- En octobre : Pose de porte-serviettes et distributeurs essuie-mains, armoire produits d'entretien sous le préau, réparation de la porte des WC, dépose des trois jeux à ressorts et du bac à sable, réparation de la clôture côté parking
- En novembre : Pose de deux panneaux d'affichage (dont celui de la commune)

Travaux prévus ou à prévoir

Connexion de la classe 1 au réseau informatique et installation d'un ordinateur, rideau à réparer (classe 5), planches à fixer dans étagères (classe 4), portes coulissantes à vérifier (classes 3 et 4), vérification de la programmation du chauffage et des radiateurs en maternelle, clôture côté rue, dépose des panneaux de basket, pose de jeux à ressorts et d'un bac à sable couvert.